

Partenariat pédagogique entre le collège et le Relais Peiresc



Depuis le 11 juin 2021, le collège Peiresc et le Relais Peiresc mettent en œuvre un partenariat pédagogique (Cf extrait de la convention avec les articles 1 à 3). Il est à noter que dans le cadre de ce partenariat, les élèves et les personnels du collège bénéficient de tarifs préférentiels aux activités du RELAIS PEIRESC : adhésion offerte (55€) et 10% sur les tarifs des activités. N'hésitez donc pas à consulter le programme d'activités du Relais Peiresc.

Extrait du tweet :

[Collegepeiresctoulon @COLLEGEPEIRESC](#)

11 juin 2021

Signature officielle de la convention de partenariat pédagogique entre le [@COLLEGEPEIRESC](#) (représenté par M.GILLOUX, Chef d'établissement) et le [@RPeiresc](#) (Représenté par M. DE SOUSA, Président) qui fête ses 40 ans d'existence.

Ce partenariat permettra de favoriser l'accès des élèves et des personnels du collège aux nombreuses activités du Relais Peiresc.

<https://twitter.com/COLLEGEPEIRESC/status/1403276326992334848>

Les principaux articles de la convention de partenariat pédagogique entre le collège et le Relais Peiresc :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de décrire les conditions et les modalités de collaboration entre les Parties, dans le cadre de la mise en place de ce PARTENARIAT PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF.

Les équipes d'encadrement du Relais Peiresec et du Collège Peiresec travaillent de concert pour développer ces liens.

Les rencontres pourront avoir lieu pendant les temps scolaires ou hors temps scolaire.

Un programme prévisionnel des actions de l'année en cours sera établi durant les trois premiers mois de chaque année scolaire.

ARTICLE 2 : Engagements du Relais Socio Culturel Peiresec

- 2.1 Le Relais s'engage à admettre au sein de ses adhérents, l'ensemble des personnels et des élèves du Collège Peiresec.
- 2.2 Le Relais Peiresec s'engage à exonérer les personnels et élèves du Collège Peiresec du montant de l'adhésion.
- 2.3 Le Relais Peiresec s'engage à offrir une réduction de dix-pour-cent (10%) aux personnels et élèves du Collège Peiresec sur le montant des activités proposées par le Relais Peiresec, et à titre exclusif à chacun de ses membres.
- 2.4 Le Relais Peiresec s'engage à proposer, en parfaite collaboration avec le Collège Peiresec, des activités culturelles aux élèves.
- 2.5 Le Relais Peiresec s'engage à obtenir l'agrément Education Nationale.
- 2.6 Le Relais Peiresec s'engage à diffuser toutes les actualités relatives au Projet sur ses différents supports de communication internes et externes.

ARTICLE 3 : Engagement du Collège Peiresec

- 3.1 Le Collège Peiresec s'engage à faire état du travail avec le Relais Peiresec dans toutes publications ou sur tout support de communication, ou au cours de colloques, réunions, séminaires, en relation avec le Projet.
- 3.2 Le Collège Peiresec s'engage à diffuser via son logiciel scolarité (PRONOTE) les informations nécessaires aux adhérents de la communauté scolaire Peiresec (Elèves, parents et personnels).
- 3.3 Le Collège Peiresec s'engage à apposer le logo du Relais Peiresec sur tous les documents matériels et immatériels liés au Projet, notamment sur le site internet de l'association et sur le guide réalisé dans le cadre du Projet.
- 3.4 Le Collège Peiresec s'engage à participer activement à la création et au contenu des activités proposées par le Relais Peiresec sous réserve qu'elles correspondent à ses besoins et aux attentes des équipes éducatives et pédagogiques. Pour ce faire, le Principal organisera une réunion spécifique des enseignants du Relais et si nécessaire invitera des représentants du Relais à différentes instances du Collège (Conseil pédagogique...).